

Le délégué général aux droits de l'enfant sous le feu des critiques

D'habitude sereine, la présentation du rapport annuel du délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, devant le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donné lieu mercredi à certains remous. En cause : l'analyse de Bernard De Vos concernant la radicalisation des jeunes musulmans, un phénomène qui, selon lui, s'explique davantage par la marginalisation socio-économique et scolaire plutôt que par des motivations religieuses. *"Vous trouvez des excuses à la radicalisation"*, lui a reproché Alain Destexhe (MR), soutenu par sa cheffe de groupe Françoise Bertieaux.